

CATEGORIE

☐ A

☐ B

☐ C



**DEMANDE DE LICENCIEMENT
EN COURS DE STAGE**

Références :

- Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale
- Loi n°83-634 du 13 juillet 1984 portant droits et obligations des fonctionnaires
- Code du travail, articles L 351-12 et R 351-5
- Décret n°92-1194 du 4 novembre 1992 fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires stagiaires de la Fonction Publique Territoriale

Rappel :

La procédure de licenciement diffère considérablement selon que le licenciement intervient en cours de stage ou en fin de stage. Seuls l'insuffisance professionnelle, la faute disciplinaire ou l'abandon de poste peuvent justifier un licenciement en cours de stage. Toute autre motivation du licenciement en cours de stage rendrait la décision illégale. Le licenciement en cours de stage concerne uniquement les agents qui avant d'être stagiaire n'avait pas la qualité de titulaire dans un autre grade (voir cas de saisine non titularisation)

COLLECTIVITE :

AGENT

NOM PATRONYMIQUE :

NOM D'USAGE :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../..... à

ADRESSE POSTALE :

SITUATION ACTUELLE (période de stage)

CATEGORIE

☐ A

☐ B

☐ C

GRADE

ECHELON

INDICE BRUT – INDICE MAJORE

RELIQUAT D'ANCIENNETE

DEMANDE DE LICENCIEMENT EN COURS DE STAGE

DUREE DE LA PROROGATION DE STAGE:

DATE D'EFFET NON TITULARISATION :

CAS DE LICENCIEMENT :

☐ Insuffisance professionnelle

☐ Faute disciplinaire

☐ Perte d'une des conditions pour être nommé
fonctionnaire

☐ Abandon de poste

☐ Suppression de poste

Visa de l'Autorité Territoriale :

Fait à :

Le :/...../.....

Signature

PIECES A FOURNIR

PIECES INSUFFISANCE PROFESSIONNELLE

☐ RAPPORT CIRCONSTANCIE DE LA COLLECTIVITE
DEMONTRANT L'INSUFFISANCE PROFESSIONNELLE

☐ ATTESTATION DE FORMATION D'INTEGRATION
DELIVRE PAR LE CNFPT

☐ EVALUATION TRIMESTRIELLE/SEMESTRIELLE

PIECES FAUTE DISCIPLINAIRE

☐ RAPPORT CIRCONSTANCIE DE LA COLLECTIVITE
DEMONTRANT LA FAUTE PROFESSIONNELLE

☐ EVALUATION TRIMESTRIELLE/SEMESTRIELLE

PIECES PERTE D'UNE DES CONDITIONS POUR ETRE NOMME FONCTIONNAIRE

☐ RAPPORT CIRCONSTANCIE DE LA COLLECTIVITE
DEMONTRANT LA PERTE D'UNE DES CONDITIONS POUR
ETRE NOMME FONCTIONNAIRE

PIECES ABANDON DE POSTE

☐ COURRIER DEMANDE JUSTIFICATIF ABSENCES

☐ COURRIER MISE EN DEMEURE DE REPRENDRE SON
POSTE

PIECES SUPPRESSION DE POSTE

☐ RAPPORT CIRCONSTANCIE DE LA COLLECTIVITE
EXPLIQUANT LA SUPPRESSION DU POSTE

A DEFAUT DE TRANSMISSION DE L'ENSEMBLE DES PIECES OU
EN CAS D'ENVOI DES ELEMENTS APRES LA DATE LIMITE, LE
DOSSIER NE POURRA ETRE PRESENTE EN SEANCE

CADRE RESERVE AU CENTRE DE GESTION

Avis de la Commission Administrative Paritaire – SEANCE DU/...../.....

☐ AVIS FAVORABLE

☐ AVIS DEFAVORABLE